

Plateforme Précarité Riviera

Etat de situation, problématiques
et pistes d'actions

Synthèse 2026



La plateforme

« La Plateforme Précarité Riviera rassemble des institutions, associations, fondations, collectivités publiques et divers partenaires des secteurs de la santé et du social actifs auprès des personnes en précarité ou des publics de rue sur la Riviera. Elle a pour objectif de tisser des liens entre les acteurs et d'offrir un espace d'information et d'initiative autour des questions de précarité dans la région. »



Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Travaux et réflexions de la Plateforme	6
2.1.	Etude « Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Rivera / enquête bénéficiaires »	6
	Axe 1: Conseil social, médical et juridique	6
	Axe 2: Développement du travail de réseau	7
	Axe 3: Soutiens financiers et matériels ponctuels	7
2.2.	Séances de réflexion faisant suite à l'Etude « Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Rivera / enquête bénéficiaires »	8
2.2.1.	Matinée de réflexion du 24 mars 2022	8
2.2.2.	Journée de restitution du 25 avril 2023	11
2.2.	Thématiques abordées durant les séances de la Plateforme	11
2.3.	Consultation 2025	12
2.4.	Synthèse	16
3.	Problématiques centrales et pistes d'action	19
3.1.	Répondre aux besoins des personnes précarisées	19
3.1.1.	Manger	19
3.1.2.	Dormir / Se poser	20
3.1.3.	Se loger	21
3.1.4.	Se soigner	25
3.1.5.	Recourir aux soutiens	26
3.2.	Soutenir le réseau des intervenant-es terrain	27
3.2.1.	Information	27
3.2.2.	Travail en réseau	28
3.2.3.	Coordination	29
4.	Conclusions	31
5.	Annexes	32
5.1.	Problématique logement – CSR Riviera	32
5.2.	Prestations Logement des membres de la Plateforme	33
5.3.	Groupes de travail	38
5.3.1.	Groupe de travail Manger	38
5.3.2.	Groupe de travail Se loger	38
5.3.3.	Groupe de travail Se soigner (non constitué)	39

1. Introduction

Active depuis plusieurs années, la Plateforme Précarité Riviera (précédemment « Collectif Précarité ») réunit sur une base volontaire les institutions (actives sur le territoire de Vevey et plus largement de la Riviera) offrant des prestations à bas seuil d'accessibilité ou à destination des personnes en situation de précarité.

Elle a pour objectifs, notamment, de :

- réunir quatre fois par année, à raison de 3 heures par séance, les institutions offrant des prestations à destination des personnes en situation de précarité actives sur le territoire de la Riviera ;
- favoriser la communication et les échanges d'informations, notamment entre le Service de la Cohésion Sociale de Vevey et les institutions membres ;
- présenter les (nouvelles) prestations du dispositif précarité et les faire connaître ;
- permettre un ajustement des prestations proposées par les institutions membres afin d'avoir une offre coordonnée ;
- favoriser la diffusion de bonnes pratiques ;

- permettre une réflexion commune quant aux problématiques rencontrées sur le terrain ;
- documenter des problématiques et proposer des pistes de résolution au Service de la Cohésion Sociale ;
- à la demande, diffuser auprès d'autres partenaires des informations sur le dispositif (offres, organisation et autres).

Le présent document vise à synthétiser les travaux et réflexions de la Plateforme Précarité Riviera des dernières années, dans l'optique de fournir à la présente date :

1. un état de situation des problématiques rencontrées par les acteurs du terrain ;
2. des pistes d'actions en vue de répondre aux problématiques actuelles.

Ce document est envisagé comme un premier document produit dans l'optique de la constitution de l'Observatoire social de la Ville de Vevey.

2. Travaux et réflexions de la Plateforme

2.1. Etude « Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Rivera / enquête bénéficiaires »

Le rapport de cette étude mandatée par la Ville de Vevey, réalisée par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne en novembre et décembre 2020, documente le point de vue des personnes utilisant les

services proposés par la Fondation AACTS, le Hublot (Caritas), la Permanence accueil (Caritas) et l'Etape (Partage Riviera). En conclusion ce rapport émet des recommandations suivant trois axes.

Axe 1: Conseil social, médical et juridique

Domaine	Constat	Recommandation (pistes en italique)
Social	Les publics qui fréquentent les structures étudiées sont très différents. Un conseil social existe dans ces structures, sauf à l'Etape.	Mettre en place un conseil social de proximité avec les bénéficiaires là où il manque.
Médical	Diverses problématiques rendent l'accès aux soins difficile (financières et administrative : manque d'argent, absence d'assurance maladie, soins non remboursés ; personnelles : état de santé dégradé ou épuisement). AACTS peut prodiguer des petits soins de santé.	Mettre en place une permanence santé à même de répondre à ce besoin et d'orienter vers des prises en charges plus importantes lorsque nécessaire. → <i>Soins de santé par Médecins du monde dans un ou plusieurs organismes.</i> → <i>Le «réseau santé mentale et précarité», coordonné à Lausanne par le Sleep-in, met en lien professionnel·les du social et des soins pour évoquer les situations difficiles et d'organiser, si nécessaire, un travail en réseau.</i> → <i>Création d'une structure du type Point d'eau à Lausanne.</i>
Juridique	Certaines personnes n'accèdent pas ou ne font pas valoir leurs droits (soins, assurances maladie et droits sociaux, droit du travail, droit du bail).	Développer des conseils en matière de droit du travail → <i>Collaboration avec des syndicats.</i> → <i>Développer la collaboration pour le conseil en matière de logement</i> → <i>Collaboration avec l'ASLOCA.</i> → <i>Développer un conseil juridique.</i> → <i>Travailler avec une Haute école, sur le modèle des Law clinics développé par l'Université de Genève.</i>

Axe 2: Développement du travail de réseau

Domaine	Constat	Recommandation (pistes en italique)
Réseau	<p>Les personnes soutenues par les différentes structures sont très différentes et ne semblent pas être suivies par plusieurs d'entre elles.</p> <p>Les diverses prestations sont insuffisamment connues des bénéficiaires.</p> <p>Les échanges informels étaient difficiles en période de Covid.</p>	<p>Renforcement du travail de réseau:</p> <p>→ <i>Échanger sur des suivis communs.</i></p> <p>Favoriser l'échange entre pairs sur les ressources et stratégies diverses:</p> <p>→ <i>Prévoir un lieu (chauffé en hiver) et une animation permettant ce partage, dans le sens de l'accueil de jour du Sleep-in.</i></p> <p>→ <i>Proposer une formation de pair aidant.</i></p>

Axe 3: Soutiens financiers et matériels ponctuels

Domaine	Constat	Recommandation (pistes en italique)
Réseau	<p>Le manque de ressources peut limiter l'accès aux aides proposées.</p>	<p>Mettre en place un fonds d'urgence pour aides ponctuelles (quelques centaines de francs au maximum).</p> <p>Organiser l'accès à des biens qui ne sont pas disponibles dans les distributions (produits pour bébés, alimentation spécifique en lien avec un régime alimentaire, produits de ménage)</p> <p>→ <i>Prévoir une distribution de bons.</i></p> <p>Mettre en place un endroit de dépôt des affaires durant les heures de fermeture des abris.</p> <p>Les casiers solidaires à Renens sont proposés en exemple.</p> <p>→ <i>Envisager la gratuité des transports.</i></p>

2.2. Séances de réflexion faisant suite à l'Etude « Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Riviera / enquête bénéficiaires »

2.2.1. Matinée de réflexion du 24 mars 2022

Les résultats de l'étude ont été présentés et ont servi de base à la réflexion, organisée en trois thématiques. Dans chaque groupe, il s'agissait de

faire le bilan des besoins couverts et d'identifier les enjeux, opportunités, perspectives et besoins à venir.

1. Conseil social, médical et juridique

Domaine	Bilan et enjeux	Pistes
Social	<p>Plusieurs structures (CSP- Caritas, Service de la cohésions sociale) traitent les demandes et orientent vers le service adéquat cas échéant.</p> <p>La démultiplication des points de contact peut être source d'épuisement des personnes concernées.</p> <p>Un effet ping pong entre structures est noté, en particulier pour les questions de logement.</p> <p>En l'absence d'accompagnement ou a minima de prise de contact effective, la suite n'est pas toujours assurée.</p> <p>Certaines aides ont un seuil d'accès élevé.</p> <p>Les outils numériques ne sont pas accessibles par toutes et tous.</p>	<p>Accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none">→ <i>Mettre en place systématiquement une orientation accompagnée.</i>→ <i>Promouvoir un repérage précoce des situations de précarisation.</i>→ <i>Il manque un espace de soutien spécifique aux femmes.</i> <p>Renforcer la coordination entre structures :</p> <ul style="list-style-type: none">→ <i>Identifier, recenser et mettre en lien.</i>→ <i>Rencontres régulières entre institutions.</i>→ <i>Renforcer les moyens des services généralistes pour faire ce travail et permettre aux spécialistes de remplir leur mission spécifique.</i> <p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none">→ <i>Proposer une permanence téléphonique ou une plateforme internet.</i>→ <i>Proposer une cartographie de l'offre.</i>→ <i>Traductions ou langage adapté.</i> <p>Conditions d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none">→ <i>Simplifier les processus pour les personnes qui y ont droit.</i>
Médical	<p>Médecin du Monde est présent dans différentes structures pour des soins.</p> <p>L'accessibilité aux soins est difficile dans la région pour des questions de financement et de distance.</p> <p>La problématique de santé mentale est importante.</p> <p>Les problématiques d'assurances posent des difficultés.</p> <p>Le Brio fait le lien entre les différentes structures. Le suivi en sortie d'hospitalisation de personnes SDF ou sans assurance maladie ne peut être garanti.</p> <p>Les ressources et financement manquent pour développer l'accès aux soins.</p>	<p>Accès :</p> <ul style="list-style-type: none">→ <i>Développer un Point d'Eau Riviera.</i>→ <i>Améliorer l'accessibilité des lieux d'urgence somatique.</i>→ <i>Transports publics gratuits.</i> <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none">→ <i>Améliorer la relation entre organisations et Etat.</i>→ <i>Mettre en place des prestations locales ouvertes sur la région.</i>

2. Connaissance du réseau, coordination et communication

Thème	Bilan et enjeux	Pistes
Communication sur les prestations	<p>Les moyens de communications sont divers : contacts directs lors de prestations, réseau des professionnels, bouche à oreille, sites internet, réseaux sociaux, affichage, etc.).</p> <p>La Plateforme Précarité Riviera est un vecteur important d'information des professionnels.</p> <p>La question du langage utilisé (traduction ou FALC) est mise en évidence.</p> <p>La communication en direction des médecins manque.</p> <p>La multiplicité de l'offre manque de visibilité.</p>	<p>Amener l'information aux bénéficiaires potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Carte réseau visuelle avec pictogrammes qui pourrait être affichée dans la ville (avec des codes QR pour renvoi vers les informations précises).</i> <p>Liens entre acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Rôle important de la Plateforme Précarité Riviera.</i> → <i>Intégrer médecins de premier recours, réseau de pharmacies, Profa et représentants des différentes communautés.</i>
Travail en réseau	<p>Se déplacer pour amener des prestations spécialisées dans des structures généralistes est souhaité.</p> <p>L'accompagnement vers les prestations existantes est souhaitable dans la mesure où l'accès est parfois compliqué.</p> <p>L'attention à la prévention est importante.</p> <p>Le Brio a établi une liste de ses prestataires.</p>	<p>Suivi des situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Amener les prestations aux personnes concernées, aller vers.</i> → <i>Accompagner les personnes orientées vers les prestations.</i> → <i>Repérer les situations de précarisation pour ne pas travailler que dans l'urgence.</i> <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Définir les notions de précarité et de pauvreté.</i> → <i>Tableau des prestataires tenu à jour.</i>
Coordination en région Riviera et Plateforme Précarité Riviera	<p>La Plateforme est jugée essentielle. Afin de la maintenir, une coordination professionnelle extérieure doit être mise en place.</p> <p>Les objectifs de la Plateforme sont multiples.</p> <p>L'intégration d'autres partenaires de la région est à envisager.</p> <p>La visibilité de la Plateforme serait à renforcer.</p>	<p>Coordonner la Plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Eviter les doublons, coordonner l'offre, identifier les manques, besoins non couverts et prestations à développer.</i> → <i>Rester attentif aux offres des régions périphériques de la région.</i> <p>Visibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Organiser un événement.</i> <p>Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Réfléchir à plusieurs partenaires pour le dépôt de projets dans le cadre de financements cantonaux existants.</i>

3. Accueil de jour et pair-aidance en précarité

Thème	Bilan et enjeux	Pistes
Lieux d'accueil de jour	<p>Absence de structure proposant un accueil tout au long de la journée ou le week-end.</p> <p>La centralisation des prestations à bas seuil (Vevey) offre des avantages en matière de transport, mais empêche la diversité et les soutiens plus locaux.</p> <p>La coordination des horaires entre structures apportant des prestations différentes est nécessaire pour en permettre l'accès</p>	<ul style="list-style-type: none">→ <i>Mettre à profit les maisons de quartier, les locaux publics des communes non utilisés le week-end (salle de gym, réfectoire, etc.).</i>→ <i>Promouvoir le passage dans les bibliothèques publiques en journée et sensibiliser le personnel à ce type de bénéficiaires.</i>→ <i>Visibiliser les consommations « suspendues » des cafés qui en proposent.</i>→ <i>Subventionner les lessives en laverie (Entre deux Gares et Entre deux Villes) pour les personnes précarisées.</i>→ <i>Lien avec les paroisses et églises qui sont aussi des lieux d'accueil.</i>
Pair-Aidance en précarité	<p>La pair-aidance en précarité se manifeste surtout autour de l'orientation dans le réseau.</p> <p>Ce soutien est actuellement informel.</p>	<ul style="list-style-type: none">→ <i>Développer des initiatives comme le collectif MAPO qui répertorie les adresses utiles pour et par les bénéficiaires</i>→ <i>Mettre en place un service de guides (à l'image de l'association Surprise) qui partagent leur connaissance terrain.</i>→ <i>Favoriser l'échange entre pairs par la mise en place de lieux d'accueil de jour.</i>

2.2.2. Journée de restitution du 25 avril 2023

Après un rappel des éléments échangés lors de la journée de 2022, diverses réalisations répondant à des enjeux mis en évidence ont été présentées.

1. Groupe de réflexion sur «l'accès aux soins et précarité sur la Riviera»

Ce groupe a été mis en place à la suite de la journée de réflexion de 2022. Il réunit la Ville de Vevey, l'Hôpital Riviera-Chablais, la Fondation de Nant, Caritas Vaud et le Réseau santé Haut-Léman.

Il vise l'échange entre partenaires, la réalisation d'un état des lieux de l'existant et la mise en évidence des problématiques en vue de définir des pistes d'améliorations. Le groupe relevait que :

- la précarité limite l'accès aux soins et notamment les prises en charge urgentes ;
- le développement de réponses locales est souhaitable pour limiter les déplacements ;
- certaines offres sont peu connues.¹

2. Coordination de la Plateforme Précarité Riviera

Pour faire suite au besoin exprimé de coordination par un partenaire externe, un mandat a été donné à REL'IER qui a assuré pendant quelque temps cette animation de manière transitoire.

La Plateforme se réunira quatre fois par an pour «faire (ou refaire) un état des lieux des structures présentes dans le but d'avoir une meilleure vision d'ensemble,

d'identifier les absentes et de favoriser la cohérence des prestations [...]»

3. Projet Synergie des seuils d'accès

Ce projet pilote est mené par la Fondation AACTS et l'ARAS Riviera, dans le cadre de Vaud pour vous. Il a pour objectif d'accompagner des bénéficiaires de la Fondation AACTS susceptibles de bénéficier de prestations sociales à plus haut seuil d'accès vers ces prestations. Un-e assistant-e social-e est intégrée à l'équipe de la Fondation AACTS pour identifier ces bénéficiaires éventuels, les informer et les soutenir de manière adaptée vers ces prestations sociales.

4. Projet Riviera pour vous

Ce projet est mené par l'ARAS Riviera, Caritas Vaud et le CSP Vaud, également dans le cadre du programme cantonal Vaud pour vous.

Il s'agit de proposer un espace d'accueil, d'information, de conseil et d'appui social gratuit et sans condition d'accès. L'équipe, composée de professionnel·les des trois institutions impliquées, permet de proposer un lieu

Le but est de lutter contre le non-recours aux prestations en informant, orientant et accompagnant les personnes dans le réseau pour leurs démarches. Des suivis courts sont également possibles, dans l'attente de la prise de relai d'autres structures.

2.2. Thématiques abordées durant les séances de la Plateforme

Les PV des séances de la Plateforme montrent qu'elle joue clairement le rôle de mise en lien entre institutions et d'échange d'informations. Diverses présentations des membres de la Plateforme ou de projets spécifiques se sont tenus dans ce cadre-là (par exemple : prestations d'O'Moulin, prestations d'Anacare, projet communautaire d'AACTS, Projet pilote Repérage des patient-es en situation de

précarité (dans le cadre de Vaud pour vous, etc.).

Les thématiques abordées font souvent référence à la surcharge des structures et aux problématiques rencontrées (par exemple : problématique de santé mentale, difficultés d'accès aux soins pour les personnes plus précaires, difficultés en lien avec le logement, surcharge des services, etc.).

¹ Par exemple l'Equipe mobile d'intervention rapide – EMIR, qui intervient de manière non planifiée en cas de problème de santé physique ou psychique de personnes vivant à domicile

2.3. Consultation 2025

Institution	Thématique	Description de la problématique	Données chiffrées, exemples de situation, etc.	Pistes d'action
EMUS	Violence	Augmentation des actes de violence envers notre service.	2023 : 0 cas recensé 2024 : 15 situations dont 1 situation qui a nécessité un arrêt de l'activité terrain de la personne concernée	→ <i>Réflexion commune pour développer des stratégies.</i>
	Situations complexes	Comment on communique entre institution concernant des situations de personnes qui mettent à mal le système.	Situations de personnes aux comportements violents ou décompensés au niveau psychique pour lesquelles une institution est inquiète.	→ <i>Transmettre les informations aux institutions tout en garantissant la confidentialité et en respectant le principe de proportionnalité.</i>
GINKGO	Endettement	Jeunes qui s'endettent (pas payé impôts, assurances maladie, abonnement tél ou CFF, ...) avant de terminer une formation professionnelle.	Risques de vivre une saisie sur salaire dès leur 1 ^{er} travail rémunéré, pas pris en compte dans les impôts. Risque : spirale de l'endettement.	→ <i>Prévention chez les plus jeunes, à l'école - parler des abonnements téléphone, CFF, déclarations d'impôts, assurances maladie.</i> → <i>Inciter l'office des poursuites à prendre en compte le montant des impôts lors de saisie sur salaire.</i>
	Logement	Jeunes n'ont pas (ou peu) accès à des logements stables et adéquats pour réussir leur formation, s'ils sont endettés, ou n'ont pas de garants.	Jeunes qui restent dans des situations de logement toxiques (chez les parents, avec ex-compagnon ou ex-compagne). Jeunes à la rue - au Hublot ou logement précaire.	→ <i>Transmettre plus d'infos concernant les logements d'urgence.</i> → <i>Favoriser des « colocs », lieux de vie encadrés par des éducateurs.</i>
FVA (Secteur d'accompagnement psychosocial)	Vieillessement des personnes souffrant d'addiction	Besoin d'un accompagnement adapté, de type à domicile.	Augmentation de 10% de ce type de demandes depuis 2 ans	→ <i>Développement d'une prise en charge mobile et de coordination de réseau.</i> → <i>La FVA s'en charge pour les situations dont nous nous occupons.</i>
	Médecin installé ou psychiatre addictologue	Trouver des médecins en capacité de suivre les bénéficiaires souffrant d'addiction.	Réseau saturé.	→ <i>Développer des partenariats avec des cabinets.</i>

Institution	Thématique	Description de la problématique	Données chiffrées, exemples de situation, etc.	Pistes d'action
ARAS Riviera	Logement	<p>Situation critique sur le marché du logement.</p> <p>A cela s'ajoutent les personnes logées par l'EVAM avec permis de séjour qui doivent quitter le logement, et la fermeture du Hublot</p>	<p>Près de 200 bénéficiaires de l'EVAM qui devront être replacés. Ce qui va accélérer les sorties des appartements EVAM.</p> <p>En pièce jointe: petite statistique interne des mal-logés (doc en annexe au présent rapport).</p>	<p>→ Donner des moyens à Relog.</p> <p>→ S'inspirer d'initiatives d'autres régions et cantons (GE, ZH, Berne).</p> <p>→ Chambres conventionnées et collaboration avec les hôtels de la région.</p> <p>→ Abris PC.</p>
	Garde d'enfants	<p>Il n'y a pas suffisamment de places en garderie / mamans de jour. Les personnes sans activité lucratives ne sont pas prioritaires. C'est une entrave à la réinsertion sociale et professionnelle et à la socialisation des enfants.</p>	<p>Le transfert à l'UC est contre-productif.</p> <p>Beaucoup de bénéficiaires sont concernés. Certains ne peuvent pas accéder à des cours de français bas seuil.</p>	<p>→ Certificat médical justifiant le besoin de socialisation de l'enfant ou le « bol d'air » pour le parent.</p> <p>→ Projet de crèche à la DGCS à Lausanne. Peut-on s'en inspirer ?</p>
EVAM	Logement	<p>Manque de logement sur le canton.</p> <p>Le projet « Héberger un migrant » est un accélérateur d'intégration et pallie les problématiques de logement.</p>	<p>Il y a 25 familles d'accueil « Héberger un migrant » et 25 bénéficiaires placés dans le district de la Riviera.</p>	<p>→ Promouvoir le projet et mobiliser des potentielles familles d'accueil.</p>
	Emploi	<p>Difficulté pour les personnes migrantes d'être engagées due au manque de connaissance des employeurs sur l'employabilité en rapport aux permis.</p>	<p>Il y a 75 personnes en emploi parmi les 586 bénéficiaires de l'EVAM domiciliés à Vevey.</p>	<p>→ Communication auprès des employeurs.</p>
	Femmes	<p>Précarité menstruelle.</p> <p>Difficultés jeunes mamans.</p> <p>Garde enfants qui entrave la prise d'emploi potentielle des mères.</p>	<p>Il y a 273 femmes sur les 568 bénéficiaires de l'EVAM domiciliés à Vevey.</p>	<p>→ Accès à des associations et/ou services qui viennent en aide.</p>

Institution	Thématique	Description de la problématique	Données chiffrées, exemples de situation, etc.	Pistes d'action
Relog	Résiliation de bail = situation d'urgence	1/5 des demandes d'admission [DA] concerne des résiliations de bail, donc des situations d'urgence. Absence de ressource et peu de réponses satisfaisantes à donner aux personnes (ex. : hébergement d'urgence ou temporaires, négociations, arrangements, etc.)	En 2024, 17% des motifs de DA concernent la résiliation de bail. 58% des résiliations ont été faits par les propriétaires, 21% pour défauts de paiements.	→ <i>Faire remonter la situation des expulsions / résiliations de bail au Conseil communal ?</i> → « Cellule Logement Riviera » pour prévenir les expulsions et négocier avec les propriétaires et gérances ?
	Permis B Réfugiés	Procédure d'expulsion de l'EVAM avec des délais très courts (1 mois), à renouveler (démarche supplémentaire) + durée pour trouver un logement à leur nom plus longue (explications des démarches de recherche de logement, constitution du dossier, discrimination des dossiers permis B réfugiés ?, etc.).	En 2024, 16% des DA pour motif de résiliations proviennent de l'EVAM. Les personnes ne sont pas orientées à Rel'og par l'EVAM, mais par d'autres structures d'aide. Le Pôle logement de l'EVAM indique la possibilité de le contacter pour aider et conseiller les personnes dans les démarches et la constitution d'un dossier de candidature, sauf certains profils (?). Difficultés de langue, de compréhension des démarches de recherche d'appartement (constitution du dossier, annonces, visites, postulation, signature d'un bail) et pression de l'EVAM avec des délais trop courts, à renouveler parfois de mois en mois]	→ <i>Collaboration avec l'EVAM pour permettre aux personnes de comprendre les démarches de recherche de logement et dans ce cas, suspendre ou rallonger les délais d'expulsion.</i>
	Accès aux droits et prestations sociales	Difficultés de communication et de prise en charge de la demande de personnes orientées auprès des structures pour déposer leur demande de prestations sociales.	Retour de certaines personnes sur le non-traitement de leur demande auprès des prestataires ou sur le manque d'informations quant à un éventuel refus. Perte de temps, non accès à leur droit ? Prise en charge et collaboration essentielles avec l'équipe de Riviera pour Vous pour palier à cette difficulté de communication des situations auprès des organismes.	→ <i>Améliorer la collaboration et la communication avec les organismes de prestations sociales (CSR, AAS par exemple) ?</i>

Institution	Thématique	Description de la problématique	Données chiffrées, exemples de situation, etc.	Pistes d'action
L'Eveil	Accompagnement des jeunes adultes	Des jeunes adultes (18–25 ans) nous sont régulièrement adressés via le RI ou l'OAI. Nos activités leur sont souvent bénéfiques en termes de lien social, d'intégration dans un cadre et de participation à des activités motivantes. Les financements actuels sont toutefois limités dans le temps (à une année maximum). À la fin des mesures, beaucoup se retrouvent sans accompagnement. Il s'agit souvent de jeunes cumulant plusieurs vulnérabilités: difficultés familiales, fragilité psychique, problématiques d'addiction. Trop fragiles pour intégrer des dispositifs de type MIS de transition, ils ont besoin d'un cadre plus souple et d'un accompagnement nécessitant un investissement moins important en termes de taux.		→ Identifier des financements alternatifs pour maintenir un accompagnement collectif et préventif proposé à l'Eveil et/ou collaborer avec d'autres acteurs qui peuvent prendre le relais pour éviter que ces personnes se retrouvent seuls et sans activité.
Caritas	Logement	La question du logement est particulièrement problématique dans la région avec des loyers élevés et très peu de vacances. Il est ainsi très difficile pour les personnes en situation de précarité (mais pas que) de changer de logement ou d'en trouver à Vevey et dans la région. Avec la fermeture actuelle du Hublot, cette problématique est d'autant plus criante pour les personnes sans-abris.		→ Il y a actuellement des pistes de réflexion qui sont menées au niveau cantonal concernant les hébergements d'urgence et une task force a été créée en vue de trouver des nouveaux locaux pour le Hublot.
	Aide alimentaire	La problématique de l'accès à des aliments de base est également un enjeu dans la région.		→ Caritas Vaud a ainsi sollicité directement la ville de Vevey sur cette question en vue d'obtenir un soutien financier supplémentaire pour pérenniser l'aide existante via notre épicerie ainsi que pour pouvoir offrir des bons alimentaires aux personnes en situation de grande précarité accompagnées via notre permanence accueil. → Une coordination au niveau de l'aide alimentaire a également été mise en place et doit pouvoir se poursuivre afin que les différents acteurs de la région puissent se coordonner, harmoniser les critères de distribution et orienter correctement les bénéficiaires.
	Accès aux soins et santé mentale	La question de l'accès aux soins est également un enjeu dans la région, notamment en matière de santé mentale.		→ L'une des pistes serait de renforcer les permanences santé dans la région (par exemple actuellement la permanence infirmière de Médecin du monde a été suspendue au sein de notre Permanence accueil faute de ressource alors que les besoins sont là). → L'autre piste serait de développer une structure de type Point d'eau dans la région. → Des réflexions sont également en cours concernant cette problématique de l'accès au soin dans le cadre du groupe de travail Accès aux soins et précarité dans la région Riviera Chablais.

En réponse à cette consultation, la Fondation AACTS a répondu en renvoyant à divers documents établis antérieurement et notamment à un document intitulé « Observations et mesures de sécurité concernant les services à bas seuil de la Fondation AACTS » [juillet 2024]. Ce document met en évidence les problématiques suivantes :

- augmentation de la détresse psychique et des cas de surdose
- augmentation des personnes de passage
- augmentation des prestations fournies (soins, alimentation, hygiène, remise de matériel)

- Pour répondre à ces problématiques, les pistes et décisions prises sont les suivantes :
- Adaptation du cadre de mission :
 - travail social hors mur (TSHM) sous forme de binôme uniquement
 - expulsion systématique pour trois mois des personnes impliquées dans des actes de violence grave ou de trouble à la sécurité
 - autres adaptations si nécessaire
- Lien renforcé avec les intervenants policiers
- Addictovigilance

2.4. Synthèse

De ces travaux et réflexions riches ressortent les axes principaux suivants :

1. Philosophie partagée dans le mode d'accompagnement apporté dans la région :

Les acteurs souhaitent agir dans la proximité (là où sont les personnes), favoriser l'orientation accompagnée vers le/s partenaires à même d'apporter le soutien nécessaire (accompagner la prise de contact, prendre part à un premier rendez-vous), travailler en réseau sur les situations.

2. Liens entre les partenaires :

La Plateforme Précarité répond au besoin exprimé de renforcer la connaissance des prestations existantes, de mise en réseau et de coordination. Elle peut permettre le lien entre structures sur différentes questions soulevées dans les réponses à la consultation 2025 (questions de logement, accès aux prestations d'autres structures, question d'endettement, etc.)

Des réflexions communes ou échanges d'expérience sont souhaités notamment sur des sujets tels que la violence et la manière de la gérer ou le suivi des situations complexes.

Il est esquissé également l'idée de pouvoir ensemble travailler sur des projets communs ou d'organiser une rencontre annuelle visibilisant les acteurs du domaine.

3. Information :

Cette question est un point relevé fréquemment. Il s'agit de mettre l'information à disposition des bénéficiaires de manière simple et des intervenants professionnels.

Les outils envisagés sont :

- Un numéro de téléphone pour s'informer
- De l'informations sur internet
- Une cartographie de l'offre, une carte de la région imprimée visibilisant des prestations à déterminer (au-delà des prestations des structures, il est mentionné également les laveries, les cafés qui auraient des consommations suspendues, la bibliothèque ou des espaces de la ville éventuellement utilisables en dehors des horaires d'utilisation, les paroisses, etc.)
- Une attention au langage (traduction)
- L'expérience de Riviera pour vous a démontré l'intérêt d'un espace d'information, d'évaluation et d'accompagnement gratuit et facilement atteignable, venant compléter les actions engagées dans les différentes structures existantes (Permanence sociale de Caritas, AACTS, CSR, etc.).

4. Thématiques sociales centrales :

1. Logement :

Logement d'urgence : au vu de l'absence de lieu actuellement disponible pour le Hublot, cette thématique inquiète fortement.

Logement : la situation tendue sur le marché du logement, la thématique des bénéficiaires EVAM devant quitter leur logement à réception de permis, le nombre important de résiliations et expulsions, la difficulté pour les jeunes à se loger, sont des sujets de préoccupation.

2. Accueil de jour :

Un espace, complémentaire à l'accueil d'AACTS (ouverture au public le matin), pour permettre aux personnes de se poser hors de l'espace public, de même qu'un lieu pour déposer les affaires est souhaité.

Un tel lieu permettrait aussi de renforcer les échanges entre pairs (informations, soutiens, partage d'expériences).

3. Santé :

Permanence santé : un espace de soins pour les plus précarisés, à l'image du Point d'Eau à Lausanne, est souhaité.

Accès aux soins : il est relevé une difficulté en la matière, notamment en matière de santé mentale ou de suivi de personnes toxicomanes vieillissantes.

4. Soutiens exceptionnels :

Il est souhaité pouvoir disposer d'un petit fonds pour accorder des soutiens exceptionnels, par exemple en matière de transports ou autre. La gratuité des transports ou le financement de l'utilisation des laveries publiques sont également mentionnés.

3. Problématiques centrales et pistes d'action

3.1. Répondre aux besoins des personnes précarisées

3.1.1. Manger

3.1.1.1. Point de situation

Les prestations alimentaires se sont diversifiées (distributions, repas, épiceries), mais la coordination reste fragile.

La dépendance à la filière unique de Table Suisse crée des disparités dans les livraisons et une fragilité structurelle, avec des tensions logistiques et humaines.

La demande ne cesse d'augmenter, y compris parmi les travailleurs pauvres et les familles, tandis que la visibilité des offres reste limitée.

Situation particulière des bénéficiaires de l'EVAM

Les normes de l'EVAM sont peu adaptées à la réalité

du coût de la vie² et les bénéficiaires s'orientent principalement vers les épiceries Caritas et les distributions alimentaires afin de compléter leurs sacs de courses. Les familles avec bébés et jeunes enfants sont particulièrement touchées car elles ne reçoivent aucun supplément pour l'achat de produits pour les petits (lait en poudre, etc.).

La pression sur les distributions alimentaires les amenées à restreindre ou fermer l'accès aux bénéficiaires de l'EVAM.

3.1.1.2. Enjeux

- Tensions liées à la redistribution et à la logistique.
- Absence de vision globale sur les dispositifs et leurs critères d'accès.
- Inégalité d'accès selon les jours, les lieux et les publics (notamment les week-ends).
- Restriction de l'accès pour les bénéficiaires de l'EVAM.
- Manque d'indicateurs sur le nombre de bénéficiaires ou les volumes distribués.

3.1.1.3. Pistes d'action

- Étudier la faisabilité d'une centrale alimentaire régionale pour l'Est vaudois, coordonnée entre partenaires publics et associatifs.
- Élaborer une cartographie complète et partagée de l'offre alimentaire (quand, où, pour qui, à quel prix, sous quelles conditions).
- Trouver comment répondre aussi au public EVAM (par exemple : fréquence de distribution, priorité aux familles, autres bons plans).
- Créer une carte d'orientation alimentaire simple à destination des usagers.
- Développer des indicateurs communs sur les bénéficiaires et les volumes distribués.
- Mutualiser les ressources logistiques (stockage, transport, chaîne du froid).
- Favoriser la transparence et la concertation interacteurs pour réduire les tensions.
- Étudier la possibilité de compléter l'offre actuelle de repas, notamment pour les soirs et le week-end.

² Par jour et par adulte : CHF 12.50, soit CHF 375.- par mois. Ce forfait inclut CHF 8.- pour l'alimentation, CHF 1.- pour les vêtements, CHF 0.50 pour l'hygiène et CHF 3.- en complément pour le reste. Les enfants reçoivent un montant de CHF 9.50 par jour.

3.1.2. Dormir / Se poser

3.1.2.1. Point de situation

Fermeture du Hublot

Pendant la période sans structure d'hébergement d'urgence dans l'Est vaudois (fermeture du Hublot le 11 mai 2025, ouverture par la Commune de la structure Le Lien-Vevey le 15 décembre 2025), les personnes sans-abris ne se sont pas tant déplacées vers le centre ou le nord du canton, craignant à juste titre de ne pas trouver de place, le réseau cantonal d'HU étant saturé. Elles craignaient également les mauvaises conditions d'accueil (ex: punaises de lit). Pour ces raisons, l'offre de prendre en charge les transports pour rejoindre un autre lieu d'hébergement n'est pas attractive, même si le risque d'amende lors des déplacements en transport public est un frein.

Durant ces mois, certains hommes ont préféré rester dehors et déambuler toute la nuit, leur besoin de consommer entrant également en ligne de compte. Lors de leurs patrouilles, les collaborateurs d'AACTS se trouvaient démunis parce qu'ils n'avaient pas ou peu de solution à proposer. La réponse d'EMUS (solliciter le réseau avant de proposer la vente de sac de couchages) n'est pas non plus vécue comme satisfaisante pour les bénéficiaires.

En rue, plusieurs personnes ont également relevé avoir été mordues par des rats, attirés par la nourriture. Des personnes ont dormi dans des toilettes publiques.

Enfin, la prise en charge des femmes s'est révélée particulièrement lacunaire, elles ont disparu du réseau.

AACTS a relevé une fragilisation de la santé mentale des bénéficiaires et l'augmentation des violences aux alentours d'AACTS. La pression envers leur structure est plus forte : il est fréquent que 10 à 20 personnes attendent à l'entrée avant l'ouverture.

En matière de santé, la permanence de Médecins du

monde au Hublot était l'un des seuls accès aux soins et à la médication pour de nombreuses situations qui n'ont plus été suivies pendant ces mois.

Les possibilités de logement en hôtel sont également difficiles. Le CSR vient de perdre la possibilité de subventionner les chambres dans une auberge de jeunesse et un hôtel à Blonay, suite à des problèmes de comportement de bénéficiaires (consommation, bruit, non-respect des infrastructures, comportement injurieux). Par ailleurs, certains hôteliers réduisent la possibilité d'hébergement durant certaines périodes (Marché de Noël, Jazz Festival).

Ouverture du Lien-Vevey

L'ouverture par la Commune de Vevey (Service de la cohésion sociale) du Lien-Vevey dans l'abri PC du Panorama est venu répondre à ce besoin avéré. Le modèle choisi propose un accueil inconditionnel et non différencié (chaque personne est traitée de la même façon, indépendamment de son statut ou de sa situation). A l'accueil, les personnes peuvent procéder à des réservations pour une durée maximale de sept nuits. Une fois la période de réservation terminée, une période de carence de la même durée est appliquée avant qu'une nouvelle réservation soit possible. Un accueil est toutefois possible durant cette période, s'il reste des places.

Le Service de la cohésion sociale évalue cette expérience de manière très positive. Du 15 décembre 2025 au 17 mars 2026, 129 personnes ont été accueillies, dont 8 femmes. Les collaborations avec le réseau à Vevey et au-delà se sont révélées très positives. Le retour de Médecin du monde et les liens avec EMUS ont permis à certaines personnes de retrouver un accès aux soins.

Accueil de jour

L'offre est réduite (Caritas, AACTS, café de l'Avenir).

3.1.2.2. Enjeux

- Pérennité d'une structure d'hébergement d'urgence dans l'Est vaudois.
- Freins à la mobilité: Crainte avérée de ne pas trouver de place dans les structures du centre ou du nord; risque d'amende lors des déplacements en transports publics.
- Répondre de manière adéquate et sécurisée au besoin d'hébergement des femmes.
- Orientation des personnes hébergées la nuit vers les structures de jour.
- Inégalité territoriale et surcharge des structures de jour.

3.1.2.3. Pistes d'action

- Élaborer un plan hivernal (plan grand froid) clair, incluant la localisation et la capacité d'accueil des dispositifs.
- Réserver des espaces adaptés pour les femmes, notamment via des dispositifs à mixité choisie.
- Expérimenter des solutions solidaires de proximité (accueil communautaire, nuitées modulables).
- Mettre en place une veille sociale régionale pour repérer et orienter les situations complexes.
- Renforcer les possibilités d'accueil de jour.

3.1.3. Se loger

3.1.3.1. Point de situation

Marché du logement

- Marché immobilier tendu (taux de logement vacant en Suisse est tombé à 1%).
- Tension particulièrement forte sur la Riviera. Pas suffisamment de logements à loyer modéré et tendance marquée à la gentrification.
- Augmentation des prix des loyers (+ 22,1% entre 2005 et 2021).
- Déséquilibre entre la taille du logement et les besoins des locataires (par exemple un couple qui vit depuis plus de 30 ans dans un 4 pièces mais qui ne déménage pas car le loyer pourrait être plus élevé pour moins de pièces).
- Stigmatisation des personnes en situation de précarité.
- Certains jeunes adultes restent dans un logement familial toxique, faute de revenu ou avec un forfait RI très bas qui ne permet pas l'accès au logement.

- Haut seuil d'exigences pour obtenir un logement (démarches administratives lourdes, beaucoup de personnes lors des visites, etc.).

Hébergements d'urgence et foyers

- Absence d'hébergement d'urgence sur la Riviera (de la fermeture du Hublot le 12 mai 2025 à l'ouverture du Lien-Vevey le 15 décembre 2025³).
- Difficulté à trouver des places conventionnées dans les hôtels (plus de refus des personnes sous substances, plus fortes tensions, risque d'expulsion lors de manifestations comme le Marché de Noël ou le Jazz Festival).
- Difficulté pour les partenaires (par ex: EVAM) à conserver des baux et à proposer ou développer des prestations en foyers (abris PC pas adaptés).
- Hôpital de Nant est saturé par des hospitalisations sociales qui se prolongent faute de solution de logement pérenne.

³Le Lien-Vevey a été mise route et gérée par le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey, dans la construction PC du Panorama. L'absence de structure d'hébergement d'urgence dans la région aura ainsi duré sept mois.

3.1.3.2. Enjeux

Marché du logement

- La lourdeur administrative pour obtenir un logement met en difficulté les personnes fragilisées.
- Une lettre d'appui du RI et le paiement direct du loyer par le CSR semblent être de moins en moins suffisants pour les gérances. Elles demandent l'engagement d'un garant comme tiers payant supplémentaire (car le paiement ne peut être effectué qu'en cas de droit RI).
- Les personnes endettées et aux poursuites, considérées comme insolvable, peinent à trouver un logement. De plus, elles ont de la difficulté à trouver une personne qui se porte garante. Le délai pour entamer un processus de désendettement est long (+ démarche à long terme pour solvabilité).
- Il devient de plus en plus difficile pour les partenaires sociaux (EVAM, CSR, Rel'og, etc.) de soutenir les bénéficiaires pour obtenir un logement (par exemple: méconnaissance des gérances et propriétaires des statuts étrangers, livrets N, F ou S).
- Les glissements de baux conclus au nom d'un partenaire social pour y loger des personnes en difficulté, tout comme les conclusions d'un autre bail propre pour des personnes logées par un partenaire social sont faibles. Les locataires dont la situation s'est régularisée et qui pourraient être détenteurs d'un bail à leur nom n'arrivent pas se reloger sur le marché libre ou n'obtiennent pas le bail du logement qu'ils utilisent. Ceci limite l'attribution d'un logement à de nouvelles personnes.
- Faute de logements accessibles, les bénéficiaires se retrouvent avec des baux atypiques (sous-location, collocation, chambre d'hôtel conventionnée, emplacement au camping, etc.). Le niveau d'insalubrité augmente et les problématiques liées aux résiliations sont exacerbées.
- Le risque d'expulsion (loyers impayés) augmente. Les bénéficiaires, mais aussi souvent les professionnels, ne connaissent pas suffisamment les soutiens financiers existant ni les droits des personnes susceptibles de perdre leur logement (tendance à chercher un autre logement, ne pas demander une aide casuelle au CSR, se contenter de prolongations trop courtes lors d'une audience de conciliation ce qui a des conséquences importantes car une fois un accord signé, il n'est pas possible de revenir dessus même si une solution de relogement n'a pas été trouvée).

Hébergements d'urgence et foyers

- L'absence de logement d'urgence sur la Riviera amène plus de personnes à dormir à la rue. Il est difficile pour elle d'accéder aux logements d'urgence à Lausanne ou Yverdon (coûts des transports).
- Les personnes SDF ont une difficulté à suivre les dossiers d'inscription et la recherche de logement est complexe (peu d'accès à internet, découragement face aux refus et au monde lors des visites).

3.1.3.3. Pistes d'action

1. Kit d'informations pour les professionnels relatif au logement (lister les partenaires et/ou les services spécialisés avec leurs prestations + les projets ou mesures en cours):

- Le CSR peut établir des lettres de garanties de loyers aux bénéficiaires (notamment suite refus, lié à des poursuites, par une société de cautionnement); l'ARAS tient un listing des hôtels appliquant des tarifs de nuitée préférentiels (liste qui pourrait être transmise aux professionnels);
- L'Association vaudoise pour la sauvegarde du logement des personnes précarisées (l'AVSL) propose un conseil social et juridique gratuit et un accompagnement en cas de risque d'expulsion;
- Relais 10 propose un accompagnement global à des adultes en grande précarité sociale, dont une aide à la recherche de logement;
- Rel'og accompagne les personnes qui rencontrent des difficultés à trouver et/ou conserver un logement stable: Rel'og aide à la constitution de dossier, au suivi des recherches

et peut prendre quelques baux au nom de la Fondation pour y loger des personnes en situation compliquée;

- Divers autres projets en cours sont liés au logement (héberger un migrant de l'EVAM; Housing first à Lausanne; Elderli, la colocation qui réunit les générations, etc.).

2. Détection précoce des risques de perte de logement

- Travail en réseaux, s'appuyer sur des services spécialisés (par ex: AVSL, CSR);
- Informer les bénéficiaires de leurs droits (aussi pour des baux atypiques) et les activer à temps: contester le congé, négocier les délais notamment en saisissant l'autorité compétente ou en audience de conciliation (une fois l'accord signé pas possible de revenir dessus même si aucune solution de relogement n'a été trouvée);
- Faire appel au CSR pour une aide casuelle (possible aussi pour les non-bénéficiaires du RI) ou faire appel à des fonds privés;
- Négocier avec la partie bailleuse même lorsque la procédure d'expulsion est entamée;
- Renforcer le soutien social à domicile avant l'expulsion. La commune de domicile du bénéficiaire et le CSR sont informés par la justice de Paix des expulsions et y assistent. Les pratiques actuelles divergent: par exemple, le CSR rencontre avant l'expulsion les personnes concernées avec enfants et envoie un courrier proposant un rendez-vous aux personnes expulsées sans enfants à charge; COS Montreux organise la visite d'un travailleur social à domicile avant l'expulsion; COS Vevey et TDP proposent par courrier un contact en amont; EVAM fait intervenir un coordinateur à l'expulsion.

3. Développer et renforcer les mesures favorisant l'accès au logement pour tous

- Au niveau communal, à travers une politique du logement
 - Logements d'utilité publique (LUP). Par exemple à Vevey: 20% de LUP (logements utilité publique) y compris les LADA (logements adaptés avec accompagnement) dans les nouveaux quartiers et un règlement d'attribution pour les logements LLA (loyer abordable) et LLM (loyer modéré) et les logement propriété communale;

- Réflexion / mise en place de logements communaux de secours ou de transition (partenariat avec Rel'og/CSR à envisager);
- Réflexion / mise en place d'un accompagnement senior par rapport au logement (adaptation du logement, sous-location, accompagnement au changement de logement);
- Renforcement de l'intervention des TSP en détection précoce (précarité ou risque de précarité résidentielle);

- Pour l'EVAM, en renforçant le dispositif d'hébergement en famille d'accueil;
- Pour l'UTA, faciliter l'accès à l'hôpital de Nant pour une ou deux nuits pour les consommateurs de crack ou les SDF; ouverture d'un petit service pour les patients stationnaires pour cause sociales;
- Pour le CSR, pérenniser la prestation Riviera pour vous (reconduite pour 2 ans) qui répond à un besoin de guichet social. Poursuivre la réflexion sur l'accessibilité administratives aux prestations (haut seuil versus bas seuil).

4. Créer une cellule pérenne sur la thématique du logement sur la Riviera

- Réunir un groupe «d'experts» dans ce domaine pouvant être sollicité par les professionnels par exemple de la Plateforme précarité;
- Développer des lieux d'échanges entre professionnels;
- Proposer des formations sur la thématique du logement.

5. Sensibiliser les gérances à l'accès au logement pour tous

- Rencontrer physiquement les gérances principales afin de les sensibiliser aux besoins du terrain, déstigmatiser la représentation des personnes précarisées, des personnes migrantes. Mettre en avant la notion win-win, améliorer l'image, lever les freins, ...;
- Informer des mesures existantes en termes de suivi (TSP, suivi CSR, EVAM, etc.). Les gérances pourraient considérer ces mesures comme une sécurité supplémentaire (même si aucune garantie possible).

Groupe de travail - se loger

Point de situation

- Marché tendu, loyers
- Manque de logements modérés
- Gentrification
- Exigences haut seuil pour logement
- Pas d'accueil urgence Riviera
- Hôpital psy saturé

Enjeux

- Démarches lourdes
- Garant exigé
- Endettement
- Risque expulsion
- Aides méconnues

Pistes d'action

1. Kit Info

Prestations [CSR-ARAS, AVSL-Rel'og-Relais 10]
Projets [EVAM-Elderli]

2. Détection précoce

Réseau
Droits
Aides

3. Accès logement

20% LUP [LADA]
LLA/LLM/seniors
Intervention TSP
EVAM/UTA/CSR

4. Cellule logement

Experts
Partage d'infos
Formations

5. Gérances

Sensibilisation
Win-win
Suivi TSP/CSR/EVAM

3.1.4. Se soigner

3.1.4.1. Point de situation

Les personnes précarisées rencontrent de nombreux obstacles d'accès aux soins : absence de couverture LAMal, rupture du lien médical, défiance institutionnelle.

À cela s'ajoute une faible littératie en santé, c'est-à-dire une compréhension limitée des démarches, traitements ou dispositifs existants.

Les structures bas seuil ont un rôle important à jouer. AACTS assure une fonction de premier recours socio-sanitaire, en soutenant l'hygiène, la réduction des risques et l'orientation vers les partenaires de santé (HCR, MdM, Fondation de Nant, EMIR, EMUS, etc.). L'hébergement d'urgence accueille l'une des deux consultations de Médecins du Monde (l'autre se déroulant à la Permanence Caritas) et peut faire le lien vers EMUS.

Par ailleurs, les problématiques suivantes sont mises en évidence :

- Une bonne partie de l'offre est centrée sur Lausanne qui rencontre une explosion des demandes et, en réaction, une mise en place de restrictions.
- Le système socio-sanitaire est particulièrement complexe et difficile à comprendre pour toute une partie de la population.
- La fermeture des espaces de consommations aux non-lausannois fait craindre une plus grande précarisation et des déplacements de personnes vers d'autres zones.

Il est par ailleurs rappelé que la santé est fortement en lien avec le fait de disposer d'un logement.

3.1.4.2. Enjeux

- Accès inégal aux soins somatiques, psychiatriques et dentaires.
- Rupture entre accompagnement social et suivi médical.
- Faible littératie en santé et difficulté à comprendre les démarches administratives ou médicales.
- Manque de coordination et risque de doublons dans l'offre de soins.
- Absence de visibilité sur le plan de santé hivernal / grand froid pour les publics vulnérables.
- Accès aux soins des personnes non assurées LAMal.

3.1.4.3. Pistes d'action

- Renforcer les dispositifs mobiles d'accès aux soins, avec des permanences régulières et visibles.
- Centraliser l'offre existante pour éviter la dispersion et améliorer la coordination ; mutualiser les différents groupes existants et les différentes actions (Plateforme précarité et santé mentale) ; échanger sur les problématiques rencontrées pour consolider des pratiques de suivi et de coordination.
- Créer des outils simples de communication en santé (fiches visuelles, traduction, accompagnement à la compréhension).
- Mieux coordonner les domaines de la santé et du social : détection et orientation. Développer et maintenir des synergies et coordination avec structures existantes médico-social afin de favoriser le suivi des personnes selon les besoins spécifiques.
- Développer des équipes mixtes socio-sanitaires mobiles sur la Riviera et l'Est vaudois.
- Consolider les liens entre structures bas seuil et institutions de soins primaires et psychiatriques.
- Amener les prestations [gratuites] sur la Riviera et le Chablais à l'exemple du CASO d'Yverdon (infirmier + AS) ou du Point d'Eau à Lausanne.
- Renforcer le plan hivernal.
- Soutenir les hôpitaux publics.
- Ouvrir un espace de consommation sécurisé.

3.1.5. Recourir aux soutiens

3.1.5.1. Point de situation

De manière générale, il est constaté un besoin d'orientation et une méconnaissance des droits sociaux. Tel est par exemple le cas, lors de passages aux bureaux du Service de la cohésion sociale, notamment lors de demandes auprès de l'Office du logement pour s'informer ou lors du traitement de demandes de soutien financier (AIL, fonds de secours, etc.).

La demande d'information peut aussi toucher à des thématiques liées à la migration, au droit de la famille, à des questions de violence.

Dans le cadre de la réflexion sur la lutte contre le non-recours, une liste des prestations de soutien financier et non financier communales a été établie. Cette liste précise également les partenaires principaux d'information et de soutien social dans le réseau.

L'existence de Riviera pour vous est en ce sens particulièrement bienvenue et centrale dans le cadre de l'information sociale, l'orientation et le suivi vers les prestations. Le service de la cohésion sociale a fréquemment orienté vers Riviera pour vous avec des retours positifs.

Il est par ailleurs constaté que les publics accueillis par d'autres structures, comme par exemple à AACTS, cumulent grande précarité, instabilité administrative

et méconnaissance des dispositifs d'aide. Le non-recours reste fréquent, tout comme la perte de droits déjà acquis (AI, RI, assurance-maladie).

Le projet-pilote Synergie des Seuils d'Accès développé par AACTS et le CSR Riviera (terminé en 2025), issu de la démarche cantonale Vaud pour Vous, a démontré l'importance d'un relais socio-administratif de proximité.

Ce projet a montré que la présence d'une assistante sociale intégrée dans une structure bas seuil permet non seulement de repérer de nouvelles situations, mais aussi de maintenir les droits existants, grâce à un suivi dans la durée et une compréhension fine de la temporalité sociale des parcours complexes.

La présence de professionnels formés et informés dans les autres structures régionales permet une orientation optimale des publics en fonction de leurs besoins.

Enfin certaines structures peuvent se retrouver temporairement fragilisées (départs) et ne plus pouvoir suivre de nouvelles situations pendant un certain temps. Cela a par exemple été le cas de la consultation spécialisée en gestion de dettes de Caritas fin 2025.

3.1.5.2. Enjeux

- Manque une fonction socio-administrative dans les institutions pour pouvoir soutenir les bénéficiaires sur ce plan.
- Difficulté pour les bénéficiaires à maintenir leurs droits dans la durée.
- Manque de relais directs pour repérage et accompagnement des situations complexes.
- Fragmentation des guichets, perte de lisibilité et épuisement administratif.
- Nécessité d'un appui socio-juridique neutre et de confiance.

3.1.5.3. Pistes d'action

- Pérenniser ou relancer le dispositif socio-administratif, ou un modèle équivalent dans le réseau bas seuil.
- Maintenir une présence socio-administrative in situ, capable de repérage, d'orientation et de maintien dans les droits.
- Intégrer la notion de temporalité sociale dans les politiques sociale de prévention du non-recours.
- Consolider les synergies interinstitutionnelles.
- Promouvoir une approche préventive du non-recours, en renforçant les espaces d'accueil et de médiation bas seuil.
- Pérenniser une structure d'information sociale généraliste

3.2. Soutenir le réseau des intervenant-es terrain

3.2.1. Information

3.2.1.1. Enjeux

Concernant les échanges d'informations entre partenaires et membres de la Plateforme, les séances trimestrielles sont considérées comme adéquates. Il est rappelé par ailleurs qu'il est possible de transmettre des informations en dehors des séances en passant par la coordination de la Plateforme assurée par le Service de la cohésion sociale de la Ville de Vevey. La page de la Plateforme sur le site de Vevey⁴ donne également un certain nombre d'informations (dates des séances, liste des partenaires et de leurs prestations, agenda pour d'éventuels événements à signaler). L'enjeu ici est donc de mettre en valeur et d'utiliser les outils qui existent déjà et de transmettre les informations utiles (notamment entre les séances de la Plateforme) pour diffuser l'information à tous les membres.

Concernant les informations au public, elles doivent être renforcées afin d'être accessible à toutes et tous. A l'heure actuelle, il est rappelé l'existence :

- de la liste des partenaires sur le site de la

Plateforme déjà mentionné ci-dessus ;

- de la localisation sur Cartoriviera des partenaires actifs à Vevey⁵ ;
- du Répertoire en ligne de Rel'ier⁶.

Dans la réflexion sur ce point, il s'agit notamment de faire attention aux éléments suivants :

- Différenciations et complémentarité des communications en fonction des publics : personnes connectées ou non, public bas seuil avec besoins de base ou public cherchant d'autres types de soutiens, niveaux de connaissance et d'aisance avec le français différents, etc.

- Éviter l'effet ping pong entre structures.

Les enjeux centraux ici sont :

- d'informer à temps et de manière la plus exhaustive le public ;
- de lutter contre le non-recours aux prestations.

3.2.1.2. Pistes

Concernant la communication entre partenaires et membres de la plateforme :

- Ne pas hésiter à transmettre des informations au Service de la cohésion sociale de Vevey qui assure la coordination pour transmission à l'ensemble des membres ou ajout sur la page internet de la Plateforme (Agenda).
- Réfléchir à une éventuelle Newsletter.
- Créer un annuaire et un trombinoscope des intervenant-es.

En matière d'information du public :

- Deux types de supports sont à envisager :
 - Pour les personnes connectées : supports numériques avec pictogrammes.
 - Pour les personnes sans accès internet : flyers et orientation vers des lieux physiques (exemple : Riviera pour vous).

- Flyers :
 - Création de flyers présentant les différentes prestations par thématique (logement, nourriture, sociale, accès aux soins).
 - Une information généraliste sur l'ensemble des prestations est utile surtout pour les professionnel-les.

- Réseaux sociaux et outils en ligne : pistes pour développer cette communication :
 - Création d'un site avec accès rapide via des pictogrammes.
 - Réorganisation des contenus par grandes thématiques (4-5 pictogrammes principaux).
 - Inspiration de Lausanne : carte de la ville avec les partenaires et les prestations⁷.
 - Mise en place de QR codes par thématiques (quatre QR codes), chacun renvoyant vers une personne (structure) de contact.

⁴ <https://www.vevey.ch/vivre-vevey/sante-et-social/plateforme-precarite-riviera>

⁵ Sur Carto Riviera : onglet « Données », sélectionner « Prestations sociales Vevey ». Un lien vers cette couche de Carto Riviera a été mis également sur le site de la Plateforme.

⁶ <https://relier-repertoire.relais.ch/>

⁷ <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/aides-assurances-sociales/aide-urgence.html>

- Utiliser le langage FALC ; des pictogrammes, des QR codes, ainsi que des traductions en plusieurs langues, avec un numéro de téléphone de référence.
- Deux formats d'information pourraient être développés :
 - Une version « horaires et prestations ».
 - Une version « urgence » [type EMUS].
- Préciser l'accès à l'information :
 - Deux stratégies sont possibles :
 - Via des personnes ou structures de référence⁸
 - Par un point général d'accès⁹, un numéro unique d'orientation.
 - Centralisation de certaines fonctions (type médecin de garde, juriste de piquet).
- Diffuser l'information aussi :
 - par le biais des intervenant·es de 1^{ère} ligne [médecins, centres médicaux, éducateurs en milieu scolaire, etc.] ;
 - en renforçant la médiation urbaine, développant des permanences TSHM, etc.

3.2.2. Travail en réseau

3.2.2.1. Point de situation

La Plateforme a beaucoup grandi et la connaissance des un·es et des autres se fait sentir. Cette connaissance est un préalable aux collaborations et travail en réseau.

Un besoin fort de travail en réseau est clairement exprimé. Diverses questions se posent cependant sur ce plan :

- Qui contacte qui et comment structurer les échanges ?
- Comment travailler – connaître – communiquer avec des partenaires nouveaux ?
- Comment éviter une rigidité excessive des protocoles face à la singularité des situations ?

3.2.2.2. Enjeux

- Connaître le réseau, chaque partenaire, ses missions et limites.
- Éviter les fonctionnements en silo.
- Faire attention au risque de doublons.
- Entrer en contact avec un partenaire : qui contacter ?
- Éviter aux bénéficiaires de répéter plusieurs fois leur histoire.
- Partager l'information, dans le respect de la confidentialité et avec l'accord des personnes concernées.

3.2.2.3. Pistes

- Rappeler l'existant : page de la Plateforme, Carto Riviera, Répertoire Rel'ier.
- Créer un outil recensant les ressources à l'échelle régionale.
- Créer une liste à disposition des membres qui contiendrait en particulier les personnes de contact.
- Profiter des événements organisés par les partenaires pour faire du lien entre les membres de la Plateforme.
- Donner la possibilité à différents partenaires de venir présenter leur action durant les moments formels.
- Organiser des visites aux partenaires.
- Organiser des tables rondes thématiques permettant la présentation des partenaires engagés sur ces thématiques, les enjeux rencontrés, les barrières et limites.

⁸ Par exemple : Logement : Riviera pour Vous [général et logement] ou Rel'og ; Médical : AACTS ; Social : Travailleurs sociaux des différentes communes ou Riviera pour Vous ; Nourriture : Anacare ; Migration : EVAM, CSP.

⁹ L'exemple de la Ville de Renens, qui propose des dispositifs à l'échelle de l'ouest lausannois, est évoqué : Porte d'orientation centralisée, Travail social hors murs (TSHM), Permanences, Collaboration avec professionnel·les multilingues

3.2.3. Coordination

3.2.3.1. Point de situation

La Plateforme réunit des partenaires qui travaillent dans des champs divers et dans des espaces géographiques différents. Cette diversité est une richesse et en même temps un enjeu.

L'objectif de connaissance et d'information entre partenaires peut ainsi se concrétiser. Pour avancer plus en profondeur sur certaines thématiques, envisager peut-être des réalisations, un travail entre partenaires agissant dans le même champ semble utile. La proposition de mettre en place des groupes de travail rapportant à la Plateforme ses réflexions et

travaux est une piste à tester¹⁰.

Un questionnement émerge: la Plateforme devrait-elle évoluer vers une Plateforme « santé et précarité » et intégrer d'autres partenaires? Pour l'instant, le Service de la cohésion sociale de Vevey propose de ne pas élargir la Plateforme à de nouveaux partenaires, mais à faire un lien avec le Groupe de travail du RSHL « Accès aux soins pour les personnes en précarité » et d'y rapporter les réflexions et le travail qui y sont effectués.

3.2.3.2. Enjeux

- Intégration des nouvelles personnes qui représentent les différentes structures membres de la Plateforme.
- Continuité de l'information au sein de chaque entité.
- Besoin d'un espace d'échange entre professionnel-les, notamment les travailleurs sociaux.
- Nécessité de réfléchir à une échelle territoriale qui soit pertinente. Cependant, les partenaires n'ont pas forcément le même champ d'action (exemple: EVAM avec ses propres périmètres).
- Ne pas faire des mini-plateformes avec les groupes de travail.

3.2.3.3. Pistes

- Commencer les séances par le tour de table de l'actualité des partenaires, ce qui permet d'identifier les personnes et les structures.
- Avoir une liste de diffusion.
- Dans le cadre des groupes de travail, possibilité de répartir l'organisation entre partenaires impliqués.
- Faire émerger les problématiques dominantes avant la Plateforme pour être plus efficaces.
- Etablir un planning annuel, repris chaque année pour voir les problématiques qui reviennent et les solutions envisageables.

¹⁰ Descriptifs des groupes de travail mis en place en annexe.

4. Conclusion

La Plateforme Précarité Riviera a fortement grandi depuis sa création, le nombre de partenaires s'est fortement accru et les thématiques couvertes diversifiées. Son animation et sa coordination se sont aussi modifiées, passant d'une animation à tour de rôle, à un mandat donné à Rel'ier, puis à une coordination par le Service de la cohésion sociale de Vevey.

Ce document se voulait une synthèse des travaux et réflexions de la Plateforme, dans l'idée de rendre visible les contenus abordés durant les séances ainsi

que de mettre en évidence les enjeux actuels et les pistes d'actions suggérées par le terrain.

Il arrive à la fin d'une législature, un moment charnière dans la vie des collectivités publiques qui peut être utilisé pour faire le point avant de reprendre les travaux.

Dans ce sens, le contenu de ce texte ouvre diverses perspectives qu'il s'agit désormais d'explorer et de creuser, dans l'idée de renforcer le soutien aux personnes précarisées dans la région.

5. Annexes

5.1. Problématique logement – CSR Riviera

Situation	Au 31.10.2024	
	Adultes	Enfants
BE relogé-e en hôtel - au bénéfice d'une lettre de soutien logement - d'une garantie	41	7
BE actuellement SDF - au bénéfice d'une lettre de soutien logement	15	0
BE actuellement au camping - au bénéfice d'une lettre de soutien logement	4	0
BE actuellement dans un appartement inadapté (mal logé-e-s) - au bénéfice d'une lettre de soutien logement	87	53
"Raison provisoire" (HN, résiliation, séparation, Croix-Bleue, Ariane, reprise, fin de bail, médicale)	53	9
Résiliation bail EVAM	16	10
BE suivi-e par Rel'og	35	17
BE orienté-e chez Rel'og et en attente du 1 ^{er} rendez-vous	24	11
BE en MIS "Logement"	1	2
TOTAUX (hors Rel'og):	276	109

5.2. Prestations Logement des membres de la Plateforme

Institution	Soutien(s) possible(s)	Public	Limites, conditions, précisions utiles
REL'OG Vevey Rue de Lausanne 17 1800 Vevey 021 923 09 20 relog.vevey@relais.ch	Orientation vers le réseau de soutien	Toutes les personnes résidant dans la région de la Riviera	→ <i>Sur place, par téléphone (021 923 09 20) ou mail (relog.vevey@relais.ch)</i>
	Conseils, orientation, permanences d'information	Toutes les personnes résidant dans la région de la Riviera	→ <i>Accueil assuré par le secrétariat de REL'OG qui évalue la situation de la personne, transmet les informations nécessaires en vue d'une inscription et organise un rendez-vous lors d'une permanence avec un travailleur social. Dans cas échéant, procède à une réorientation.</i>
	Aide individuelle à la recherche de logement	Toutes les personnes résidant dans la région de la Riviera	→ <i>Des rendez-vous hebdomadaires sont fixés avec un travailleur social afin d'accompagner la personne dans la recherche de logement.</i>
	Accès au logement	Le programme accompagne toute personne rencontrant des difficultés dans sa recherche de logement. Les personnes confrontées à des poursuites financières bénéficiant de l'aide sociale ou de prestations de l'Assurance-invalidité (AI), RI.	→ <i>Accompagnement de la personne pour compléter les formulaires des gérances. Aide à la rédaction de lettres de motivation et la mise à jour de son dossier de candidature. Le travailleur social contacte également les régies à la suite des postulations afin d'obtenir un retour concernant la prise de bail, soit au nom de la personne, soit au nom de REL'OG selon les disponibilités des appartements REL'OG.</i>

Institution	Soutien(s) possible(s)	Public	Limites, conditions, précisions utiles
<p>Ville de Vevey Service de la cohésion sociale Rue du Simplon 14 1800 Vevey 021 925 53 18 cohesion.sociale@vevey.ch.</p>	<p>Orientation vers le réseau de soutien</p>	<p>Toute la population</p>	<p>→ Sur place [guichet, tous les matins], par téléphone [021 925 53 18] ou mail [cohesion.sociale@vevey.ch]</p>
<p>021 925 53 18 cohesion.sociale@vevey.ch.</p> <p>Office du logement (OL) Même adresse 021 925 53 19 office.logement@vevey.ch</p>	<p>Information sur les logements subventionnés (LLM) à Vevey, contrôle d'accès et d'occupation</p>	<p>Personnes répondant aux critères d'accès (www.vevey.ch/prestations/logement-subventionne)</p>	<p>→ Information par la personne en charge de l'Office du logement (OL), sur place, par téléphone [021 925 53 19] ou mail [office.logement@vevey.ch].</p> <p>→ L'inscription pour un appartement subventionné se fait auprès des gérances en charge de ceux-ci. L'OL vérifie les conditions d'accès puis effectue des révisions régulièrement.</p>
	<p>Aide individuelle au logement [soutien financier pour le règlement du loyer]</p>	<p>Personnes répondant aux critères (www.vevey.ch/vivre-vevey/logement/aide-individuelle-au-logement-ail)</p>	<p>→ Formulaire à la réception du Service de la cohésion sociale ou sur internet.</p>
	<p>Point de situation avant expulsion</p>	<p>Personnes faisant l'objet d'une décision d'expulsion de la Justice de Paix</p>	<p>→ Un courrier est envoyé pour inviter à faire le point de la situation, orientant vers le Service, Riviera pour Vous ou le CSR. Contact avec Office de la Population.</p> <p>→ Vevey n'a pas d'appartement d'urgence en cas d'expulsion. Aide à la recherche d'hôtel si nécessaire.</p> <p>→ Le Garde-meuble communal entrepose gratuitement les meubles pendant 6 mois en l'absence d'autre solution (ne prend pas les textiles, la literie, les denrées périssables).</p>
<p>Ville de Vevey Service Bâtiments, Gérance et Energie Rue du Simplon 16 1800 Vevey 021 925 53 35 gerance@vevey.ch</p>	<p>Logements de la ville [hors LLA et LLM]</p>	<p>Critères d'attribution selon une directive interne favorisant les personnes ayant habité Vevey depuis x ans au moins ou ayant un intérêt clair pour Vevey (emploi, social, etc.).</p>	<p>→ Les annonces sont publiées sur internet. www.vevey.ch/gerance</p> <p>→ L'examen des dossiers et l'attribution des appartements se fait sur la base de critères de priorisation.</p>

Institution	Soutien(s) possible(s)	Public	Limites, conditions, précisions utiles
<p>Ville de La Tour-de-Peilz Service Famille, Jeunesse, Sport et Culture (FJSC) Grand-Rue 46 1814 La Tour-de-Peilz 021 977 02 60 fjsc@la-tour-de-peilz.ch cohesionsociale@tdp.ch</p>	<p>Orientation vers le réseau de soutien</p>	<p>Toute la population</p>	<p>→ Sur place (guichet du lu-ve) par téléphone ou par mail cohesionsociale@tdp.ch</p>
	<p>Deux logements de secours (un studio non-meublé et un 2 pièces meublés): établissement d'une convention pour une durée de 3 mois, renouvelables</p>	<p>Personnes domiciliées sur la commune ou attaches avérées, situation de détresse sociale ou d'urgence, sans solution de relogement immédiate. Engagement à entreprendre des démarches de réinsertion résidentielle.</p>	<p>→ Sur place, entretien avec 2 personnes du service, évaluation de la situation et décision dans un délai de 48h à 72h.</p> <p>→ En cas d'attribution, engagement du bénéficiaire pour suivi social.</p>
	<p>Aide individuelle au logement (soutien financier pour le règlement du loyer)</p>	<p>Personnes répondant aux critères d'aide, soit deux ans à La Tour-de-Peilz, dont une année dans le même logement (cf règlement ad'hoc)</p>	<p>→ Formulaire de demande à la réception du Service FJSC ou sur internet (www.la-tour-de-peilz.ch/ail)</p>
	<p>Point de situation avant expulsion – coordination entre intervenants</p> <p>Si des enfants vivent dans le logement: contact avec CSR qui reçoit également le courrier de la Justice de Paix</p>	<p>Personnes faisant l'objet d'une décision d'expulsion de la Justice de Paix</p>	<p>→ Le service adresse un courrier à la personne avant expulsion pour information:</p> <p>→ Garde meuble: location d'un garde-meuble pendant 6 mois en l'absence d'autre solution (ne prend pas les textiles, la literie, les denrées périssables et tout ce qui est sale ou abimé). Le 1^{er} mois est à la charge de la commune, le reste facturé à la personne (y compris frais de transport et d'évacuation à la SATOM) + Aide à se loger pour les premiers jours.</p>
<p>Ville de La Tour-de-Peilz Service domaines & bâtiments Direction logement & développement durable Grand-Rue 46 Case postale 304 1814 La Tour-de-Peilz 021 977 01 74 carine.aubert@la-tour-de-peilz.ch</p>	<p>Logements à loyer abordable dans le parc immobilier communal</p>	<p>Toute la population</p>	<p>→ L'inscription se fait auprès du secteur gérance qui vérifie les conditions d'accès et les critères de priorités (définis par la Municipalité).</p> <p>→ L'attribution du logement est faite par la Municipalité.</p>

Institution	Soutien(s) possible(s)	Public	Limites, conditions, précisions utiles
EVAM Antenne de Vevey Pôle Interface Avenue Reller 22 1800 Vevey 021 338 99 11 interface@evam.ch	Orientation des demandes de bénévolat	Toute la population	→ Par téléphone (021 338 99 11) ou mail (interface@evam.ch)
	Inscription en tant que famille d'accueil « Héberger un migrant »	Personnes répondant aux critères pour devenir hébergeur-euse (Héberger un migrant - EVAM)	→ Avoir une chambre à disposition dans son logement, désir de partage, défraiement pour le loyer
	Médiation entre voisins	Bénéficiaires EVAM et société civile	→ Si problème de voisinage avec bénéficiaire EVAM, par téléphone (021 338 99 11) ou mail (interface@evam.ch)
	Orientation des propositions de projets intégratifs	Toute personne ou institution	→ Nous sommes toujours ouverts à développer en commun ou participer à des projets incluant la population migrante, favorisant le vivre ensemble et l'intégration dans la société locale
CSR Site de Montreux Av. Claude Nobs 14 1820 Montreux 021 962 76 70	Orientation vers le réseau de soutien (Relog)	Bénéficiaires de l'aide sociale / ou durant une permanence sociale	→ Inscription aux permanences, en présentiel via les réceptions des sites de Vevey et Montreux pour que la situation soit évaluée par un AS du CSR et que la personne puisse être orientée vers Relog si nécessaire. → Un délai d'attente plus ou moins important est à noter avant de débiter un suivi avec Relog.
Site de Vevey Rue du Collège 17 1800 Vevey 021 925 35 77			→ Les personnes doivent être très motivées et collaborer en tout temps avec Relog sans quoi le suivi s'arrête.
	Mise en place d'une mesure de soutien dans la recherche d'un logement (MIS logement)	Bénéficiaires de l'aide sociale	→ Nombre de places limitées dans la mesure. La mesure se trouve à Lausanne. Il n'y a pas d'accompagnement pour visiter les appartements. Il s'agit bien d'aide pour constituer un dossier complet répondant aux exigences des gérances et des propriétaires ainsi que d'un soutien pour le présenter.

Institution	Soutien(s) possible(s)	Public	Limites, conditions, précisions utiles
<p>CSR</p> <p>Site de Montreux Av. Claude Nobs 14 1820 Montreux 021 962 76 70</p>	<p>Etablissement d'une lettre de soutien au logement</p>	Bénéficiaires de l'aide sociale	<p>→ Le document est valable 3 mois, renouvelable. Cependant, ce n'est pas une obligation pour le collaborateur du CSR de l'établir. Le collaborateur doit se référer aux barèmes ainsi qu'aux normes et directives en vigueur.</p>
<p>Site de Vevey Rue du Collège 17 1800 Vevey 021 925 35 77</p>	<p>Soutien dans la recherche d'un logement</p>	Bénéficiaires de l'aide sociale	<p>→ L'assistant social peut aider le bénéficiaire à constituer un dossier et le soutenir dans ses recherches lors de leur entretien mensuel. Il ne va pas accompagner le bénéficiaire lors des visites.</p>
	<p>Prise en charge des arriérés de loyer</p>	Toute la population	<p>→ Une permanence au CSR doit être faite. Les collaborateurs du CSR doivent étudier la demande en tenant compte des normes et directives cantonales et peuvent refuser la demande le cas échéant.</p>
	<p>Présence lors des expulsions</p>	Toute la population	<p>→ Fonctionnement et prise en charge différents selon les sites de Vevey et de Montreux</p>
	<p>Soutien dans la prise de chambre d'hôtel et paiement de celles-ci</p>	Bénéficiaires de l'aide sociale	<p>→ Nombre de places limitées. → Montants fixés par les normes RI. → Certains hôteliers ne veulent pas accueillir des bénéficiaires RI.</p>

5.3. Groupes de travail

5.3.1. Groupe de travail Manger

Ce groupe travaille sur la question de l'aide alimentaire: distributions alimentaires, repas gratuits ou à moindre coût, denrées à moindre coût.

Composition du groupe:

Distribution: Anacare, Cartons du cœur, Partage Riviera

Repas: AACTS, L'armée du Salut, Permanence de Caritas, La Graille, Le Lien-Vevey

Denrées à moindre coût: Epicerie Caritas

Lien avec ARAS Riviera (financement dans les buts optionnels d'Anacare, dimension régionale, participation à la réflexion sur d'éventuels projets)

5.3.2. Groupe de travail Se loger

Ce groupe travaille sur les axes suivants: maintien du logement, accès au logement. L'hébergement d'urgence ne fait pas partie de son périmètre de réflexion.

Composition du groupe:

Rel'og, AVSL, CSR, Services de la cohésion social / logement de Montreux, la Tour de Peilz et Vevey

Lien avec ARAS Riviera (dimension régionale, participation à la réflexion sur d'éventuels projets)

Définition des objectifs:

1. Contacts et coordination des partenaires:
 - a. Renforcement du travail en réseau (notamment liens entre partenaires et communes, liens entre partenaires et CSR)

Définition des objectifs:

1. Contacts et coordination des partenaires:
 - a. Echanges et concertation
 - b. Mutualisation des ressources
 - c. Indicateurs communs
2. Visibilité de l'offre:
 - a. Finalisation de l'inventaire
 - b. Information à destination des bénéficiaires
3. Projets/thèmes à réfléchir ensemble:
 - a. Compléter l'offre de repas?
 - b. Une centrale alimentaire pour la région?

Définition des objectifs:

2. Visibilité de l'offre:
 - a. Création d'un kit logement pour les professionnels
 - b. Document d'information à destination des bénéficiaires
3. Projets/thèmes à réfléchir ensemble:
 - a. Renforcement de l'intervention avant l'expulsion
 - b. Constitution d'une cellule logement:
 - i. Coordination des partenaires logement
 - ii. Engagement d'actions communes (par exemple en direction des gérances, de la Justice de Paix, etc.)

5.3.3. Groupe de travail Se soigner (non constitué)

→ Au vu de l'existence d'un groupe de travail dans le cadre du RSHL «Santé – Précarité», il n'est pas opportun de créer un nouveau groupe. Un retour sur le travail du groupe du RSHL sera fait dans le cadre des séances courantes de la Plateforme Précarité Riviera. Les objectifs sont sensiblement les mêmes que celui du groupe du RSHL et les partenaires de la Plateforme déjà impliqués dans celui-ci.

La réflexion du groupe est axée sur la question de l'accès aux soins des plus précaires et de l'accès aux soins en matière de santé mentale.

Composition du groupe:

AACTS, EMUS, UTA (Nant), MdM, RSHL, Service de la cohésion sociale Vevey

Définition des objectifs:

1. Contacts et coordination des partenaires:

- a. Renforcement de la coordination entre partenaires
2. Visibilité de l'offre:
 - a. Lister l'offre en soins pour les plus précarisés et les personnes en souffrance psychique
3. Projets/thèmes à réfléchir ensemble:
 - a. Création d'outils simples de communication en santé (fiches visuelles, traduction, accompagnement à la compréhension).
 - b. Renforcement des dispositifs mobiles d'accès aux soins et/ou mise en place d'équipes mixtes socio-sanitaires mobiles et/ou Création d'un espace santé gratuit à l'exemple du CASO Yverdon ou du Point d'Eau à Lausanne.



Edition: juin 2026
Ville de Vevey
Service de la cohésion sociale
Rue du Simplon 14
1800 Vevey